

Envoyé en préfecture le 26/11/2021

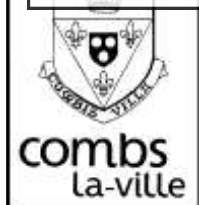
Reçu en préfecture le 26/11/2021

Affiché le 26/11/2021

ID : 077-217701226-20211122-DEL\_22NOV21\_\_2-DE

**SLOW**

## Commune de COMBS LA VILLE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 2021**

### Délibération n° 02

**Date de convocation**  
09.11.2021

**Date d'affichage**  
16.11.2021

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 26

votants : 35

**Objet : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – année 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

Mme M. LAFFORGUE par Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme C. KOZAK par Mme C. LAFONT – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO par M. Y. LERAY – M. J. RANQUE par Mme C. VIVIAN – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX – Mme A. MEJIAS par M. P. PELLOUX

Monsieur Christian GHIS a été élu secrétaire de séance.

VU l'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 codifié à l'article L. 2311-1-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission municipale Administration générale, finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT que les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants doivent présenter chaque année, en amont de l'examen du budget, un rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'assemblée délibérante.

CONSIDERANT que ce rapport doit comporter un volet relatif aux ressources humaines de la collectivité et un volet relatif aux politiques publiques.

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,**

**PREND ACTE** du rapport joint sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à Combs-la-Ville pour l'année 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 22 novembre 2021

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**

Pour : 28

Contre : -

Abstentions : 7 (Mme L. Massé – M. G. Prilleux – M. S. Rouillier – Mme A. Adjeli – M. D. Roussaux – Mme A. Méjias – M. P. Pelloux)